

# MÉDICAMENTS À BASE DE THIOCOLCHICOSIDE : NOTE D'INFORMATION DES PATIENTS

## QUELS SONT LES MÉDICAMENTS CONCERNÉS ?

Il s'agit des médicaments suivants:

- **Coltramyl**® 4 mg, Comprimé, **Coltramyl** 4 mg / 2 ml solution injectable IM (intra-musculaire) ;
- **Relaxol**® 500mg / 2 mg Comprimé
- ou un **médicament générique à base de thiocholchicoside**

## LE THIOCOLCHICOSIDE EST UN RELAXANT MUSCULAIRE :

Le thiocholchicoside est **utilisé chez les adultes et les adolescents à partir de 16 ans en tant que traitement d'appoint des contractures musculaires douloureuses dans les affections aiguës de la colonne vertébrale.** Il peut être administré par voie orale (comprimés/gélules) ou par injection intramusculaire.

## LE THIOCOLCHICOSIDE EST GÉNOTOXIQUE :

L'un de ses métabolites (produits formés dans votre organisme) **provoque des lésions sur certaines cellules (nombre anormal de chromosomes).** Ceci a été mis en évidence au cours d'études en laboratoire et chez l'animal.

Ce type de lésions cellulaires est :

- **dangereux pour les enfants à naître,**
- **un facteur de risque d'altération de la fertilité masculine,**
- **un facteur de risque potentiel de cancer.**

## VOUS **NE DEVEZ PAS PRENDRE** DE MÉDICAMENT À BASE DE THIOCOLCHICOSIDE SI:

- Vous êtes enceinte ou pensez que vous pourriez être enceinte
- Vous allaitez
- Vous êtes une femme en âge d'avoir des enfants et vous n'utilisez pas de contraception efficace

## SI VOUS ÊTES CONCERNÉE PAR UN DE CES CAS, CONSULTEZ IMMÉDIATEMENT VOTRE MÉDECIN

### Respectez rigoureusement les doses et la durée de traitement :

Formes orales	<b>8 mg toutes les 12 heures</b> (soit 16 mg par jour)	durée du traitement limitée à <b>7 jours</b> consécutifs.
Formes intramusculaires	<b>4 mg toutes les 12 heures</b> (soit 8 mg par jour)	durée du traitement limitée à <b>5 jours</b> consécutifs.

**Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement les instructions de votre médecin ou de votre pharmacien**

Pour plus d'information, consultez la notice contenue dans la boîte de votre médicament.

▼ **Ces médicaments font l'objet d'une surveillance supplémentaire qui permettra l'identification rapide de nouvelles informations relatives à la sécurité.**

**Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmier/ère.**

Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le Centre Antipoison et de Pharmacovigilance du Maroc. Site internet : [www.capm.ma](http://www.capm.ma). Tél : 0801 000 180. En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir d'avantage d'informations sur la sécurité du médicament.